



ENVIRONNEMENT

Réunion publique Zéro Gaspillage Zéro Déchet

Le Syndicat Centre Hérault, lauréat de l'appel à projet territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet s'est engagé avec la Communauté de Communes Vallée de Hérault à atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique. Un plan d'action commun 2019/2025 a été élaboré autour des 3 piliers que sont la prévention des déchets, la valorisation des ressources et la réduction de l'enfouissement.

Publié le 20 mai 2019

Aujourd'hui le Syndicat Centre Hérault souhaite présenter ce projet de territoire à la population pour qu'elle prenne connaissance des enjeux. Le Syndicat Centre Hérault a sollicité les 3 communautés de communes pour organiser en commun des réunions publiques.

Trois dates sont déjà fixées, une en Lodévois et Larzac et deux en Clermontois, dont la première le 17 avril. Ces réunions publiques seront l'occasion de diffuser le film réalisé à cet effet.

En vallée de l'Hérault, il est proposé au Syndicat Centre Hérault deux communes pour y tenir ces réunions : Saint-Pargoire et Saint-André-de-Sangonis pour couvrir le sud et le nord du territoire.

Les élus mobilisés seront Agnès Constant pour la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et Michel Saintpierre pour le Syndicat Centre Hérault, ainsi qu'Alexia Tête, élue de Saint-André-de-Sangonis référente déchets.

Les dates prévues sont le 23 mai à 18h à St Pargoire et 20 juin à 18h à Saint-André-de-Sangonis.

PRÉCÉDÉ

≡ RETOUR À LA LISTE



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS